

# Billet de l'instituteur [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **47 (1918)**

Heft 16

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041322>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Tels sont les trois principaux moyens employés pour échapper aux sous-marins. Il en est d'autres qui ont pour but de sauver les navires atteints par l'explosion d'une mine ou d'une torpille ou d'assurer le sauvetage des passagers et de l'équipage. Nous ne pouvons même les énumérer.

Quand le gigantesque duel aura pris fin, il sera possible d'établir le bilan des inventions nouvelles, la valeur des solutions appliquées et le bénéfice qui pourra en résulter pour l'humanité.

\* \* \*

Le 2 août 1914, tout au début de la guerre, une ordonnance du Conseil fédéral séquestra les appareils de toutes les stations de T. S. T. de notre pays. Celles-ci ne purent donc plus recevoir l'heure que la tour Eiffel continue d'envoyer tous les jours. Devant les réclamations pressantes des intéressés qui ne disposaient plus d'aucun moyen de contrôle de l'unification de l'heure, l'Administration des télégraphes et téléphones décida de réorganiser la transmission par voie téléphonique des signaux radiotélégraphiques émis par l'observatoire de Paris. Depuis août 1916, les abonnés suisses peuvent recevoir téléphoniquement, chaque jour, de 10 h. 56 à 11 heures, les signaux de la tour Eiffel recueillis à Berne et répétés simultanément. Ce nouveau service a réussi à fonctionner parfaitement; les signaux transmis ne diffèrent que de + 0,087 de seconde de l'heure envoyée de Paris.

Alphonse WICHT.

---

## Billet de l'instituteur

---

Le jeune homme qui rêve richesse et gloire ne doit pas se lancer dans la carrière de l'enseignement primaire. La vie de l'instituteur se résume en une lutte perpétuelle contre l'ignorance et la gêne.

Combattre l'ignorance, c'est là sa fonction, sa raison d'être. Il éprouve même dans cette lutte ardente et sans trêve des joies intimes qui le dédommagent des fatigues, des tracas, des ingratitude dont sa route est semée. Il est guidé par un idéal, il sait qu'il fait œuvre utile, qu'il travaille pour le bien de l'enfance, qu'il façonne l'avenir; il se sent l'ouvrier d'une belle tâche; il goûte la satisfaction du semeur qui jette le bon grain, la fierté du soldat qui défend un drapeau.

La lutte qu'il doit soutenir contre la gêne, quand ce n'est contre la misère, ne lui réserve, au contraire, qu'humiliations et ne suscite en lui qu'aigreur et découragement. La situation matérielle de l'instituteur, à l'heure actuelle, n'est pas chez nous ce qu'elle devrait être

dans un pays démocratique, ami du progrès et de l'instruction. Des améliorations sérieuses ont été réalisées il y a quelques années, mais la guerre est venue et toutes les espérances en un sort meilleur se sont brusquement évanouies. Le budget du maître d'école qui, il y a quatre ans, bouclait tant bien que mal, solde maintenant par un inéluctable déficit. L'équilibre est rompu. Le coût de la vie monte, monte à une allure déconcertante et les traitements ont à peine haussé d'un cran. Toute augmentation dans le prix d'une denrée équivaut pour le fonctionnaire à une diminution de ses appointements. Là dépréciation du numéraire se poursuit et s'accroît. Si la crise n'était que passagère, l'instituteur qui est habitué à une vie simple et à une table frugale, la supporterait sans récriminations et porterait allègrement sa part d'infortune. Mais les économistes sont unanimes à prédire longue durée à la période de vie chère que nous traversons ; ils nous annoncent même des temps plus difficiles.

Quelle va être notre attitude en face des problèmes angoissants qui se posent ? Allons-nous nous morfondre en jérémiades, clamer nos déboires aux quatre vents du ciel, maugréer contre l'injustice des hommes, broyer du noir et maudire notre destinée ? A quoi bon ; en serions-nous plus avancés d'un iota ? Devons-nous alors rester impassibles, prendre patience, ronger stoïquement notre frein, pâtir en silence et attendre candidement que les caillies nous tombent rôties dans la bouche ? Ce serait un comble de naïveté.

Ce qu'il faut, c'est réagir, c'est chercher par tous les moyens en notre pouvoir à échapper à l'enlèvement qui nous menace. Les employés fédéraux nous ont montré nettement la voie à suivre. Toujours unis, toujours sur la brèche, ils ont réussi à parer, dans une notable mesure, aux fâcheuses répercussions de la guerre. La *solidarité*, l'*organisation* : voilà les mots magiques qui ne nous donneront pas accès, il est vrai, dans des palais d'or et de féerie, mais qui nous permettront cependant de recueillir de plus abondantes paillettes dans les Pactoles cantonaux et communaux.

Isolés, nous sommes l'épi que chacun délaisse ; groupés en un faisceau compact et solide, nous devenons la gerbe, objet de la sollicitude des moissonneurs.

Nous avons une *Société de secours mutuels* dont le but n'est pas exclusivement de distribuer des indemnités de maladie, mais aussi de soutenir tous nos intérêts. Grâce à l'habile et opportune intervention de son Comité de direction, nous avons enregistré, l'année dernière, un appréciable succès. Les allocations pour le renchérissement de la vie n'ont-elles pas été les bienvenues et n'ont-elles pas fait disparaître plus d'une fissure dans notre comptabilité ? Ce seul résultat devrait suffire à entraîner les derniers embusqués qu'une béate placidité ou un incompréhensible égoïsme tient encore éloigné de la Société.

Il fait bon, aux heures difficiles, se sentir les coudes, mettre en commun ses espoirs et ses détresses, agir collectivement, sans arro-

gance comme sans platitude, se donner la main pour franchir les mauvais pas et arriver ainsi à une situation correspondant à sa fonction sociale et aux exigences qu'elle comporte. X.



## NOS SÉRIES DE CALCUL

(Suite et fin.)

4. *Défauts généraux des problèmes.* — La pédagogie exige que les problèmes soient instructifs, éducatifs, tirés de la vie pratique et énoncés simplement. Ceux de nos séries de calcul réalisent-ils toutes ces conditions ? En partie, mais il y en a de mauvais que nous essayerons de classer.

a) Les uns sont théoriques et ont un caractère purement spéculatif. Ils sont l'application d'une notion abstraite.

En voici des exemples :

Le plus petit de 2 nombres est 260 ; leur différence est 50. Quelle est leur somme ? (III, page 50, N° 11.)

Quels sont les trois nombres dont la somme est 900, si le plus grand, 400, dépasse le plus petit de 250 ? (IV, page 32, N° 17.)

La IV<sup>me</sup> série, sous le titre : Calcul concret, contient un grand nombre d'exercices purement abstraits, comme celui-ci :

Combien a-t-on si, au  $\frac{1}{4}$  de 3 200 on ajoute le  $\frac{1}{6}$  de 3 000 ?

b) D'autres problèmes sont incompréhensibles quant au fond. Ils contiennent des notions et des données scientifiques encore inconnues des élèves. Ils dépassent leur développement intellectuel. Quelques-uns exigeraient cinq ou six leçons de géographie universelle ou d'instruction civique pour devenir intelligibles. L'auteur atteint au plus haut point l'art des problèmes longs, obscurs et insipides. Je renvoie le lecteur aux séries de calcul : III, p. 54, N° 15 ; IV, p. 25, N°s 4, 5 ; p. 34, N°s 4, 7.

c) L'énoncé est parfois trop difficile. L'élève est dérouté par un mot ou une expression qu'il ne comprend pas ou par des données inutiles.

Exemple : Un champ mesurait 2 ha. L'Etat en a exproprié pour la construction d'une route 16 a. A combien se trouve réduite la surface de ce champ ?

Le succès sera beaucoup plus certain, si on remplace exproprié par acheté, et si l'on pose la question comme suit : Combien d'a. reste-t-il ?

5. *Le système des poids et mesures*, puisqu'il est décimal, procède comme la numération. Aussi, l'auteur se fait-il un scrupule de le placer immédiatement après elle. Voyez la IV<sup>me</sup> série. Après avoir donné la notion des fractions décimales, on s'attend à la voir aborder les opérations fondamentales. Elle devrait, semble-t-il, terminer cette étude avant d'en aborder une autre. Détrompez-vous. Elle laisse pour un temps les fractions, le plus pressant est de nous faire voir « l'application des principes de la numération à quelques poids et mesures du système métrique ». De cette façon, l'auteur a l'air de considérer les exercices sur les poids et mesures comme des exercices de numération, comme un moyen de mieux graver dans l'esprit que la dizaine vaut dix unités, la centaine dix dizaines, etc. Son principe semble être : le système métrique pour la numération, tandis que le contraire est plus rationnel.